

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Grandes cultures

N°41 Bilan MAÏS 20/12/2019



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64 sylvie.desire@fdqdon64.fr

> Suppléance : ARVALIS a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33 p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia** g.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64 p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine 22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Cuparvicion cita da Doitiare

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures N°X du JJ/MM/2019 »





Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2019

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur <u>Formulaire d'abonnement au BSV</u>

Ce qu'il faut retenir

Maïs

Bilan sanitaire 2019

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2019	Comparaison avec 2018
Sésamies	forte	=
Pyrales	moyenne à forte selon les secteurs	>
Vers Gris	faible	<
Heliothis	faible	=
Limaces	faible	<
Pucerons	faible	=
Taupins	moyenne à forte	>
Scutigerelles	moyenne à faible	=
Chrysomèle du maïs	nulle à faible	=
Oiseaux	faible à moyenne	=
Gros ravageurs	moyenne à forte	=
Helminthosporiose	faible à moyenne	<
Fusariose des épis	Moyenne	>
Mildiou	nulle	=
Charbon nu	faible	=

Maïs Bilan du dispositif d'épidémio-surveillance - Campagne 2019

I. Dispositif de surveillance

Lors de cette campagne 2019, deux dispositifs d'observations, deux dispositifs de piégeage et un modèle ont fonctionné simultanément afin de recueillir les informations auprès des acteurs de terrain :

- les réseaux parcelles de référence et « tours de plaine »
- les réseaux de piégeage foreurs et Chrysomèle des racines du maïs
- le Modèle NONA pour le suivi des vols de sésamies

1. Le réseau de parcelles de référence (saisies sous vigicultures)

Pour la campagne 2019, le réseau d'épidémio-surveillance maïs se composait de 19 parcelles de référence réparties sur l'Aquitaine sur les principales zones de cultures de maïs.

Pour réaliser ces observations, 8 structures étaient engagées : ARVALIS Institut du végétal, les Chambres d'Agriculture de la Gironde, des Landes, du Lot et Garonne, le GRCeta des sols forestiers, la FDGDON 64, la FREDON Aquitaine, Terres Conseils.

Graphique 1 : Localisation des parcelles de référence

Ces 19 parcelles font l'objet d'un suivi hebdomadaire. Elles permettent de suivre les évolutions de stade de la culture et de détecter l'émergence ou la présence de maladies et ravageurs. Des variétés de précocité différentes ainsi que des dates de semis représentatives de l'année sont choisies.

En 2019, nos parcelles de référence ont été semées du 2 avril au 30 mai. Les semis ont débuté au plus tôt le 26 mars dans le Néracais (47) et en vallée de l'Isle (33/24). Mises à part quelques situations ou les excès d'eau ont empêché les semis, l'essentiel des surfaces était semé au 10 juin.

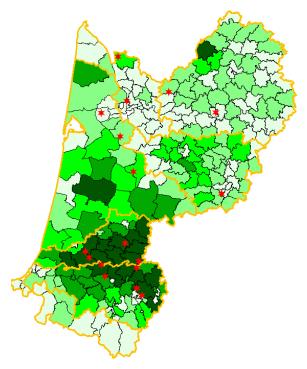


Tableau 1 : Période de semis des 19 parcelles de référence

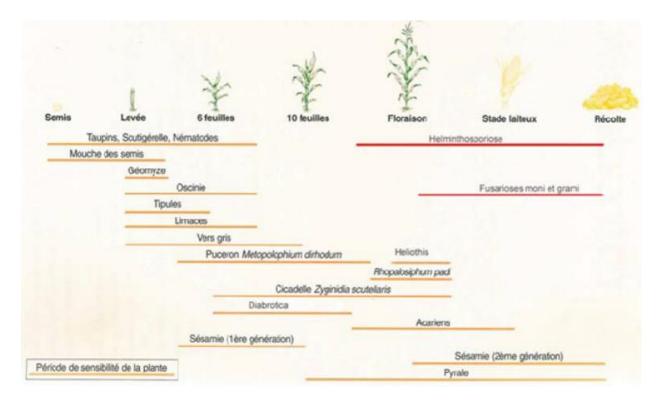
Du 1 au 10 avril	Du 10 avril au 20 avril	Du 20 au 30 avril	Au-delà du 1 ^{er} mai
6	5	0	8

100 % des parcelles suivies sont en précédent maïs. 60 % des parcelles sont labourées. Dans 90 % des cas le précédent est broyé avant travail du sol pendant la récolte.

Les observations réalisées en culture suivent un protocole établi au niveau national. L'ensemble des données sont saisies dans la base de données inter-Institut Vigicultures.







2. Le réseau « tours de plaine »

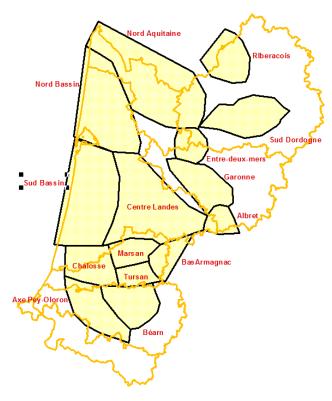
Afin de conforter l'information des parcelles de référence, un réseau constitué de 10 correspondants de terrain est en place depuis 2013. Ce réseau est notamment alimenté par les techniciens des coopératives et négoces de la région qui ne suivent pas de parcelles de références : Euralis, Groupe Maïsadour, GrCeta des sols forestiers, Lur Berri, SCAR, Ets Sansan, SDA, Terres du Sud, Vitivista.

Le tour de plaine s'appuie sur les observations des techniciens cultures qui visitent plusieurs centaines d'hectares de maïs toutes les semaines dans l'objectif d'accompagner les agriculteurs dans la conduite de leur culture. L'ensemble des données (surfaces prospectées, stades des cultures, fréquence et intensité des ravageurs observées, situation du désherbage) sont enregistrées dans une fiche par secteur. Ainsi d'avril à août 2019, 96 tours de plaine ont été réalisés au travers de 60 contacts téléphoniques. Cela permet d'avoir un retour sur les conditions sanitaires des maïs jusqu'à 20 000 ha par semaine (en fonction de la période).

<u>Tableau 2</u>: Contacts par secteur

Secteurs	Société
Nord Gironde	VITIVISTA
Riberacois	SDA
Sud Dordogne	SCAR
Entre-2-Mers	VITIVISTA
Sud bassin	GRCETA
Nord Bassin	GRCETA
Centre Landes	GRCETA
Chalosse	MAÏSADOUR
Tursan	MAÏSADOUR
Marsan	MAÏSADOUR
Bas Armagnac	MAÏSADOUR
Garonne	TERRES DU SUD
Albret	Ets SANSAN
Axe Oloron-	
Peyrehorade	LUR BERRI
Bearn	EURALIS

Graphique 3: Réseau tour de plaine 2019





3. Les réseaux de piégeage de ravageurs

3.1 Foreurs

Pyrales, sésamies, Heliothis et vers gris font l'objet d'un suivi bi-hebdomadaire grâce à un réseau de pièges à phéromones, animé par la FREDON et Arvalis. Certains partenaires du BSV utilisent également des pièges lumineux (Arvalis, FMC, Alcor). Ces observations permettent d'établir les courbes d'évolution de population du ravageur et de déterminer les pics de vol en complément de la modélisation (sésamies – NONA).

Graphique 4 : Positionnement des pièges à ravageurs aériens



3.2 Limaces

Le réseau de piégeage « limaces » est coordonné par De SANGOSSE qui met à disposition du BSV ses relevés et ceux de leurs partenaires.

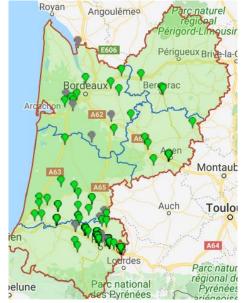
3.3 Chrysomèle des racines du maïs

En 2019, Arvalis a coordonné la mise en place du réseau de surveillance de Diabrotica v. virgifera Le Conte en Aquitaine en partenariat avec les organismes économiques, les firmes multiplicatrices de semences, les Chambres d'Agriculture et des agriculteurs volontaires.

Au total ce sont 107 pièges qui ont été installés sur l'ensemble de l'Aquitaine à proximité de zones à risque :

- aéroports,
- aires d'autoroutes,
- axes routiers secondaires fréquentés (tourisme),
- usines de production de maïs semences ou de collecte de maïs.

L'ensemble des sites a fait l'objet d'un suivi du 10 juillet au 18 septembre tous les 8-10 jours.



Graphique 5 : Réseau de piégeage Diabrotica



II. Caractéristiques climatiques de la campagne

Un mois de mars doux, sec et ensoleillé.

Le début du mois de mars se caractérise par quelques journées pluvieuses mais avec de faibles cumuls augmentant un peu plus le déficit de l'hiver. Mars est surtout marqué par la présence d'un anticyclone qui assure un temps sec et ensoleillé, avec une certaine douceur même si les températures sont dans la normale (25,5°C à Léon dans les Landes le 23 Mars).

Avril, perturbé

La première quinzaine du mois reste fréquemment perturbé. Il fait frais et les précipitations sont nombreuses. On note que les départements du Sud sont très arrosés. On retrouve un temps printanier au cours de la troisième décade qui laissera la place à un temps frais et humide en fin de mois.

Mai, plutôt frais et pluvieux

La première décade est marquée par un temps froid et pluvieux. Deux matinées de gel les 5 et 6 mai sont enregistrées. Grâce à un anticyclone, l'air s'assèche la semaine suivante et le soleil revient pour une courte durée car la semaine suivante les pluies et le froid font de nouveau leurs retours.

Juin, frais et pluvieux puis estival

Le début du mois est encore marqué par des épisodes pluvieux mais surtout par des températures très fraiches en début de mois. La dernière semaine est marquée par un retour brutal de la chaleur avec des pics à 40°C dès le 26 juin.

Juillet, sec et très chaud

Après un printemps très chaotique, la chaleur revient en juillet avec plus de 27 jours à plus de 30°C à Aiguillon par exemple. Les températures sont particulièrement chaudes la nuit. Le mois de juillet est globalement sec mais des ondées orageuses balayent la région en donnant des grandes quantités d'eau localement, comme à Sauternes ou il tombe en une nuit l'équivalent de deux mois de pluie. Les derniers jours du mois redeviennent plus doux et l'ensoleillement diminue.

Août, de la douceur et une pluviométrie très inégale

Après les épisodes caniculaires de juillet, le mois d'août est plus doux avec simplement quelques journées chaudes en début et fin de mois. Les amplitudes pluviométriques vont de 15 mm dans le nord Aquitaine à 130 mm dans l'Est des Pyrénées Atlantiques.

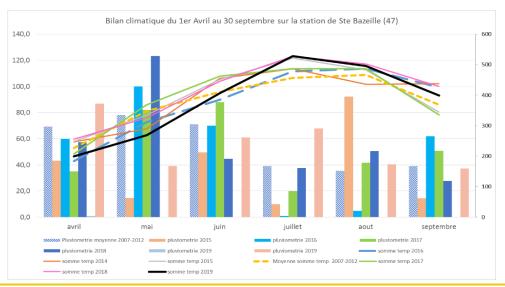
Septembre, sec et chaud avant le retour de pluie en fin de mois

Les deux premières décades sont chaudes et très sèches. La pluviométrie est fortement déficitaire sur l'ensemble du mois bien que la dernière décade soit marquée par un retour des pluies, ainsi que d'un temps plus frais.

Octobre, doux et très perturbé en fin de mois

Contrairement aux deux années précédentes le mois d'octobre a été très pluvieux. L'excèdent varie de 10 à 80% par rapport à la moyenne. C'est surtout la seconde quinzaine du mois qui a été particulièrement arrosé et au final on cumule de 60 mm à Agen à 230 mm à St martin de Hinx. Le temps est frais mais aucun jour de gelée n'est enregistré au cours du mois en plaine.



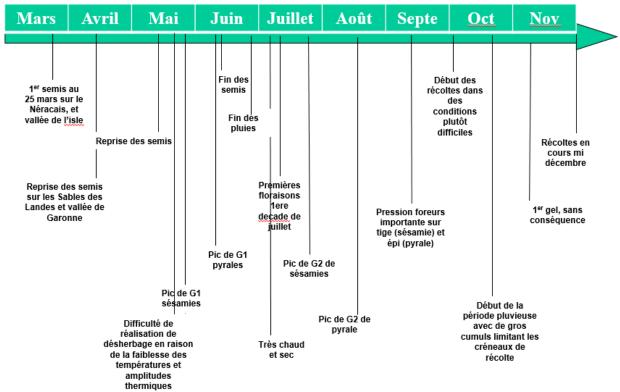






Évènements marquants campagne Maïs 2019





Stades Phénologiques

Les conditions de mars ont permis de démarrer le semis à la fin de ce mois, mais très vite un changement de temps est venu mettre en difficulté ces premiers semis qui ont mis un mois à lever, les exposant ainsi aux ravageurs du sol. Les semis ont repris mi-avril puis ensuite fin de première décade de mai. Les conditions fraiches et humides du printemps ont aussi impacté la réalisation des désherbages, notamment la sélectivité des applications.

La fin des semis de maïs est estimée au 15 juin. La pluie a été présente jusqu'à fin juin avant de laisser la place juste avant les floraisons a un mois de températures très élevées et une forte sécheresse qui ont parfois pu impacter les fécondations. Le mois d'aout plus frais a retardé l'avancement des cultures et l'atteinte du stade 50 % d'humidité. Le début de récolte s'est fait à la même date que d'habitude mais le rythme des chantiers de moisson était peu soutenu en raison de l'humidité des maïs.

Les pluies qui ont débuté le 21 octobre ont fortement perturbé les chantiers et mi-décembre des maïs sont encore à ramasser dans le Sud Aquitaine.

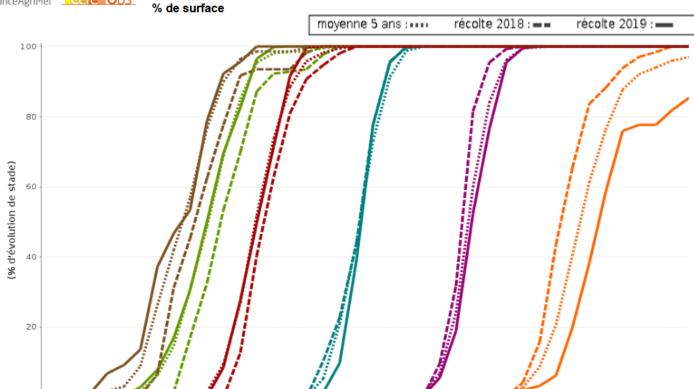
Le Graphique 8 (Source Céré'Obs FranceAgrimer) indique les stades clé pour l'Aquitaine :



Graphique 8 : Stades phénologiques clés de l'année



Stades de développement - Maïs grain - Nouvelle-Aquitaine - Aquitaine - récolte 2019



FranceAgriMer - Céré'Obs - tous droits réservés - reproduction interdite sans mention de la source - https://cereobs.franceagrimer.fr

L'observation des courbes du suivi Céré'Obs France-Agrimer montre que le semis a été plutôt précoce cette année. On observe que les conditions climatiques de printemps ont légèrement retardé le début des floraisons avant que les fortes températures les précipitent ; puis on observe que le stade humidité 50 % est décalé, en lien avec un mois d'août tempéré. La récolte, malgré un début septembre très chaud à démarrer beaucoup plus tard et n'est pas encore achevé à la date de rédaction de ce bulletin, notamment dans le Sud Aquitaine.

III. Bilan sanitaire de la campagne

Le graphique ci-dessous représente le bilan sanitaire régional pour les principaux bio-agresseurs du maïs pour la campagne 2019. En bleu, fréquence d'observation du problème et en marron intensité d'attaque moyenne.

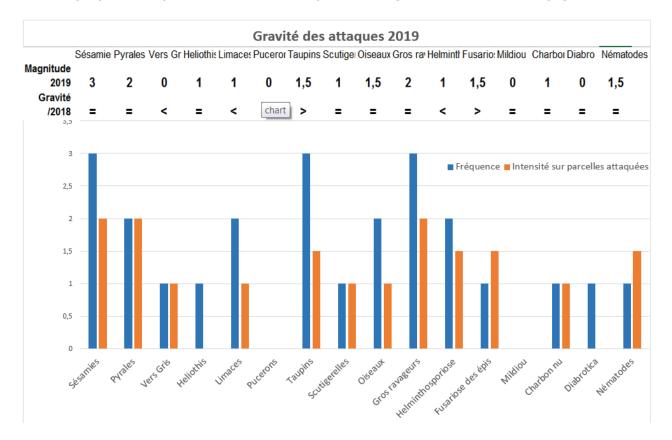
Fréquence: 0 absent / 1 rare, épart / 2 régulier / 3 généralisé à l'ensemble des parcelles

Magnitude: 0 nulle / 1 faible / 1,5 quelques parcelles touchées / 2 assez forte avec dégâts significatifs / 3 Grave avec forte incidence des dégâts sur la culture.

La gravité de l'attaque par rapport à 2018 permet de juger de l'évolution des ravageurs par rapport à l'année précédente.



Graphique 9: Fréquence et intensité d'attaques des bioagresseurs sur maïs - Campagne 2019

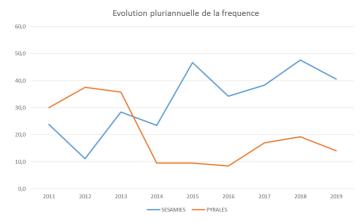


Ravageurs aériens

Les insectes foreurs

Pyrales et sésamies demeurent les principaux ravageurs du maïs. Globalement, les conditions climatiques 2019 auront été un peu moins favorables aux insectes foreurs qu'en 2018 sauf pour la pyrale.

<u>Graphique 10</u> : évolution pluriannuelle de la fréquence Sésamies + pyrales



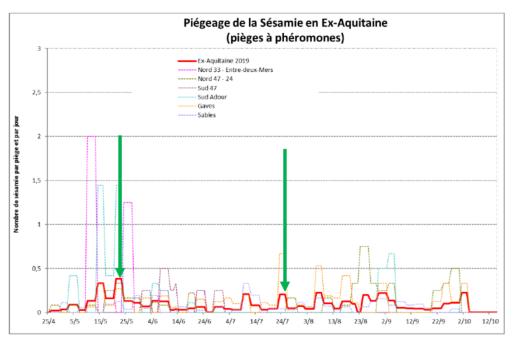
Pics de vols selon le réseau de piégeage à phéromones

SESAMIE

- Le vol de première génération de sésamies a eu lieu du 23 avril au 25 juin avec un pic au 22 mai soit 6 jours avant 2018 (Pic au 28 mai en 2018, Pic au 20 mai en 2017, Pic au 4 juin en 2016 Pic au 15 mai en 2015, Pic au 26 mai en 2014, 6 juin en 2013 et 27 mai en 2012).
- Le vol de seconde génération a eu lieu du 27 juin au 3 septembre avec un pic au 27 juillet. (Pic au 3 aout en 2018, Pic au 25 juillet en 2017, Pic au 9 août en 2016, pic au 26 juillet en 2015, Pic au 30 juillet en 2014, 10 août en 2013 et 11 août en 2012)



 Un début de troisième génération de sésamie est à signaler : l'ensemble des secteurs d'Aquitaine sont concernés. Les prospections de parcelles confirment cette 3ème génération.

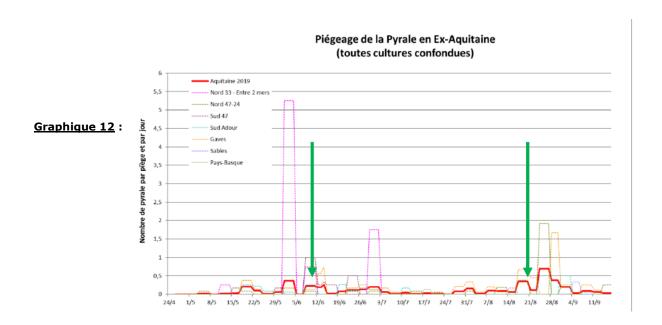


Graphique 11:

PYRALE

Le vol de première génération de pyrale a eu lieu du 5 mai au 10 juillet avec un pic le 10 juin (Pic au 12 juin en 2018, Pic au 11 juin en 2017, pic au 25 juin en 2016, pic au 9 juin en 2015).

- Le vol de seconde génération a eu lieu du 24 juillet au 18 septembre avec un pic au 23 août (pic au 10 aout en 2018, pic au 11 août en 2017, pic au 25 août en 2016, pic au 11 août en 2015, Pic au 16 aout en 2014, Pic au 17 août en 2013 et Pic au 20 août en 2012).



Observations

Des pieds de ponte de sésamies (de première génération) ont été signalés sur 3 parcelles de référence sur 19. Dans la plupart des cas, le pourcentage observé sur ces parcelles est inférieur à 1%. Dans le tour de plaine les signalements ont été également faibles (2 fois à partir du 11 juin).

Concernant la pyrale, les premières pontes sur feuille ont été observées au 18 juin à Mimbaste (40). Seules 2 parcelles de références sur 19 ont présenté des symptômes de limbe avec coup de fusil.



Résultats des dissections des cannes de maïs

149 parcelles ont été prospectées en 2019 sur tous les secteurs de l'Aquitaine par les différentes structures (Euralis, Maïsadour, Chambres d'Agriculture, Arvalis, FMC, FDGDON 64, FREDON, GRCETA)

Le tableau ci-contre présente le nombre de prospections par secteur

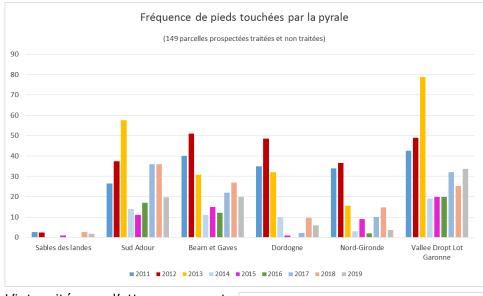
	Nombre de parcelles		
Bearn et Gaves	34		
dordogne	7		
Nord-gironde	15		
Sables des landes	32		
Sud-adour	37		
Vallee garonneDropt	24		
Total général	149		

L'intérêt de ces observations est :

- d'estimer le niveau de dégâts en fin de saison et l'évolution entre la première et la seconde génération.
- d'évaluer l'état sanitaire des maïs, notamment les fusarioses à l'origine des mycotoxines (voir les résultats dans la partie Champignons).
- d'anticiper pour le début de campagne 2019, le niveau d'émergence des papillons qui donnera la première génération (sachant que d'autres facteurs comme les conditions climatiques et le travail de sol post-récolte entrent en ligne pendant la période hivernale).

PYRALE

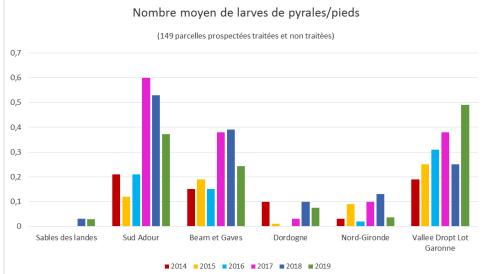
L'analyse des données de la saison 2019 montre un pourcentage de pieds attaqués sur l'Aquitaine **de 15.5 %**, contre 19 % en 2018, 17 % en 2017, 8.5 % en 2016, 9,5 % en 2015 et 2014, 36 % en 2013, 38 % en 2012 et 30 % en 2011. Le secteur de vallée de garonne voit cependant la pression de ce ravageur augmenter en 2019, quand sur les autres secteurs elle diminue. Les secteurs Béarn et Gaves et Sud-Adour sont les plus concernés par l'attaque en 2019.



<u>Graphique 13</u>: Fréquence de pieds attaqués par secteurs par la pyrale:

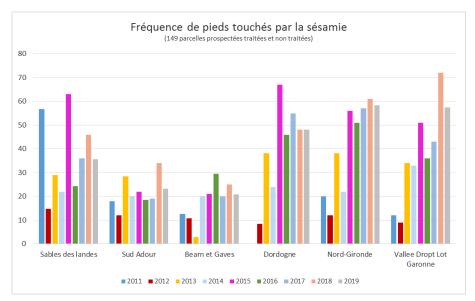
L'intensité d'attaque est nettement à la hausse sur le secteur vallée de garonne. Ailleurs la pression est en baisse. Le niveau moyen d'attaque est de 0,24 larves/pied, identique à 2018.

<u>Graphique 14</u>: Intensité d'attaque en nombre de larve de pyrale par piège





SESAMIE



<u>Graphique 15</u> : Fréquence de Pieds attaqués par la sésamie

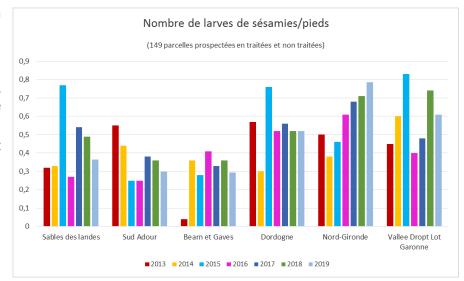
La fréquence d'attaque dans les parcelles est plutôt inférieure ou équivalente par rapport à l'année dernière.

A l'échelle de la région le taux moyen d'attaque est de 32 %, contre 47,6 % en 2018, 39 % en 2017, 34 % en 2016 et 46 % en 2015 sur l'Aquitaine.

<u>Graphique 16</u> : Intensité d'attaque en nombre de larve de sésamies par pied

L'intensité d'attaque reste stable ou inférieure à 2018 dans tous les secteurs sauf en Nord Gironde ou elle augmente.

L'intensité moyenne sur l'Aquitaine est de 0,39 larve/pied contre 0.53 larve/pied en 2018 et 0,44 larve/pied en 2017.



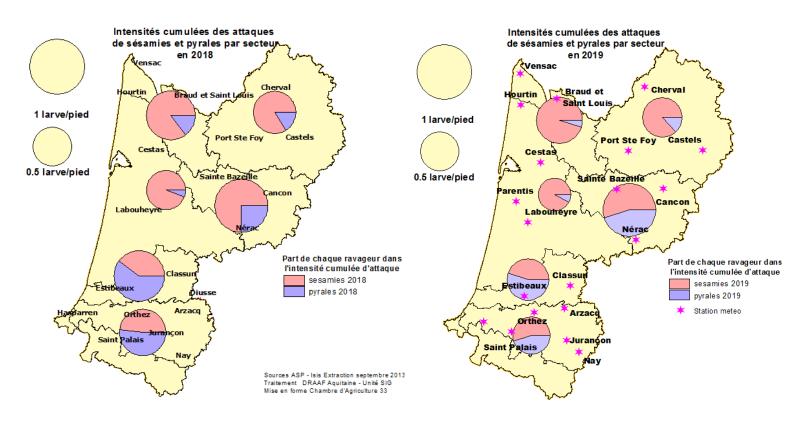
Attaques sur épis

Les attaques de foreurs sur épi sont significatives en 2019 dans les secteurs concernés par la pyrale Les secteurs Sud-Adour, Béarn et Gaves et Vallée de Garonne sont particulièrement concernés par cette pression sur épi en lien avec la forte attaque de pyrale. Le tableau ci-après présente les observations par secteurs :

	Nombre de parcelles	Foreurs sur Epi_Freq2019
Bearn et Gaves	34	23%
dordogne	7	10%
Nord-gironde	15	6%
Sables des landes	32	5%
Sud-adour	37	23%
Vallee garonneDropt	24	27%
Total général	149	17%



Graphique 17: Intensité cumulée des attaques de pyrales et de sésamies par secteur Comparaison 2018-2019



La Chrysomèle des racines du maïs

La chrysomèle des racines du maïs est désormais présente sur cinq sites en Sud Aquitaine (Après Ger depuis 2015 et Serres Morlaas depuis 2018) soit 3 de plus qu'en 2018. Le tableau ci-après présente l'évolution des captures depuis sa détection dans la région (en rouge, les nouveaux foyers) :

Zone géographique	2015	2016	2017	2018	2019
Angoulême (16) Jonzac (17) Mont Boyer (16) Ranville-Breuillaud / Chenon			3	301	env 300 1 ?
Saint-Ciers-sur-Gironde					6
Ger (64) Serres-Morlàas (64) Serres-Sainte-Marie (64) Lahontan (64)	7	44	109	100	202 (180/1pg) 29 9 3
Montauban (82)	1				1

Autres lépidoptères

LES VERS GRIS

Les dégâts de vers gris ont été peu importants en 2019 : 4 parcelles de références sur 19 ont présenté des dégâts inférieurs à 1 %. Dans le tour de plaine, 2 signalements d'attaque non explosive ont été observés. Les conditions climatiques au moment du vol (pluie régulière) ont visiblement freiné l'activité de ce ravageur.



HELIOTHIS

Aucune attaque sur épis n'a été remontée en maïs grain. Le niveau de piégeage a été plus modéré que certaine année.

Les ravageurs du sol

TAUPINS

En dehors de la zone des Sables, les distributeurs annoncent un taux moyen de protection insecticide des semis de 70 à 80 % selon les secteurs. Les micro-granulés insecticides sont désormais la seule protection homologuée. Les dégâts 2019 sont largement en hausse par rapport aux trois dernières années en lien avec les conditions climatiques de l'année mais aussi les conditions d'application. La fréquence de présence augmente mais aussi l'intensité des dégâts qui est plus importante avec plusieurs cas de parcelles à ressemer dans le tour de plaine

Dans notre réseau de parcelles de références, 10 parcelles sur 26 ont été concernées par des pertes de pieds liés aux taupins mais avec des dégâts plutôt limités (1 parcelle avec dégâts jusqu'à 20 % et une parcelle avec dégâts supérieurs à 20 %). En situation non traitée en zone à risque sur des parcelles témoins non protégées, les dégâts approchent les 50 %.

Dans le tour de plaine, la présence de dégâts débutent à la mi-mai en vallée de Garonne. Ensuite on enregistre des signalements de dégâts plus nombreux en Sud-Adour sans qu'ils ne présentent une forte intensité (< à 20 %). Nous n'avons pas enregistré de destruction totale de parcelles en 2019.

LIMACES

Avec les conditions climatiques pluvieuses d'avril, la limace a été présente dans certaines situations sans toutefois causer des dégâts importants. Elle a été observée dans 11 parcelles sur 19, seule une parcelle a fait l'objet de dégâts importants répartis sur toute la parcelle. Tous les autres cas correspondent à des traces ou des dégâts par zone.

NEMATODES

Favorisés par des conditions climatiques très humides au moment du semis, les nématodes se sont un peu moins exprimés en 2019 qu'en 2018, notamment dans le secteur Sables des Landes.

SCUTIGERELLES

Ce ravageur est toujours signalé dans le Sud Adour.

Dans le tour de plaine, 5 situations où la pression est déjà connue ont été rapportées avec des dégâts équivalents à 2019. Le décalage des semis sur le mois mai dans les secteurs concernés a probablement permis de limiter la pression.

Depuis 2014 et la mise en place de la cartographie contributive, nous poursuivons le recensement des communes présentant des symptômes. Aucune commune n'a été rajoutée en 2019.

Aucun signalement de dégâts dans les parcelles de référence n'a été signalé en 2019.

Les ravageurs secondaires

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

Aucune attaque de cirphis n'a été signalée en 2019.

Aucun dégât de Spodoptera exigua n'a été recensé cette année.

PUCERONS

Sitobion avenae : peu de signalement

Rhopalosiphum padi : peu de signalement

Metopolophium dirhodum : peu de signalement

La pression Pucerons a donc été faible.



CICADELLES

La présence de la cicadelle verte (*Zygidinia scutellaris*) a été assez fréquente en 2019 avec 8 parcelles de références sur 19. Quelques symptômes de nanisme rugueux (MRDV) (*Laodelphax*) ont été visibles dans la vallée de l'Isle, sans conséquence.

ALTISES (*Phyllotreta vittula*)

Un signalement début avril sur le secteur de Lescar avec une défoliation de plantes dans une parcelle assez marquée.

ACARIENS

Aucun signalement, ni en parcelles de référence ni dans le tour de plaine.

PUNAISE DIABOLIQUE

Pas de signalement en 2019.

OISEAUX-GROS RAVAGEURS

Les dégâts de corneilles sont récurrents depuis la disparition de la principale substance active répulsive.

5 parcelles de référence sur 19 mentionnent la présence de corvidés avec des dégâts ne dépassant pas 20 %. Dans le tour



Punaise diabolique et dégâts Photo: S. Désiré - FDGDON 64

de plaine, leur présence a été citée de mi-avril à mi-mai occasionnant des petits ressemis de moins de 1 ha.

Les dégâts de ragondins sur plantes développées (coupure des tiges en biseaux) sont observés en bordure de ruisseau et fossés.

Les dégâts de sangliers, de blaireaux et de cerfs sont toujours aussi fréquents sur l'ensemble du territoire aquitain (Cf. indemnisations Fédérations des Chasseurs). Des signalements de parcelles détruites au semis par des sangliers ; 100 % des semis ont été faits plusieurs fois de fin avril à fin mai (Cf. BSV).

Les maladies

CHARBONS

Aucune parcelle de référence ne présente des symptômes d'Ustilago maydis. Le bilan de fin de campagne fait ressortir une pression modérée n'excluant pas une présence plus importante localement en lien avec une variété plus sensible ou un stress climatique

Sphaceloteca reiliana (charbon des inflorescences) : Présence dans le Blayais sur une parcelle de maïs bio à hauteur de 3 % ce qui constitue une pression non négligeable.

FUSARIOSE DES EPIS

Au cours des prospections, nous avons surtout noté la présence de *Fusarium section liseola* en lien avec la pression foreurs et une présence de *Fusarium graminearum*. Au final la pression est globalement plus élevée qu'en 2018 sans toutefois poser de problème de dépassement de seuil. Les récoltes très tardives ont également été favorables à ce champignon.

HELMINTHOSPORIOSE

Aucune parcelle de référence sur les 19 ne présentait des symptômes d'helminthosporiose. Dans le tour de plaine, la présence de la maladie est signalée en Sud-Adour et Sables des Landes début septembre mais avec des symptômes se développant peu. Les conditions de début septembre n'ont pas été favorables à la maladie.

ROUILLE DU MAÏS

Elle n'a pas été observée en 2019 y compris sur les parcelles de références maïs semences.



MILDIOU

Malgré des conditions climatiques favorables au champignon en 2019, la maladie n'a pas été observée.

Les Adventices

L'aide à la gestion alternative des problématiques adventice dans le BSV maïs s'est poursuivie.

En 2019, quatre volets traitent de la gestion des adventices dans le BSV :

- note technique de fin de campagne. La note synthétise les enquêtes terrain désherbage réalisées dans le cadre du protocole Vigieflore® (Syngenta) par les différents partenaires du BSV.
- le tour de plaine : réalisé par les techniciens de la distribution, il permet d'avoir une vision générale sur le développement des adventices en Aquitaine : signalement de la flore observée, pratique de gestion mise en œuvre.
- les notes techniques : désherbage localisé sur le rang, binage, datura.
- Réalisation d'enquêtes Vigieflore par les partenaires du BSV sur l'ensemble du territoire de l'Aquitaine

Le bilan des enquêtes est en cours de réalisation et sera communiqué au premier trimestre 2020, à travers la note de synthèse.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri,

SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

